Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

Paris, le 12 décembre 2024 à 10h00

Informations de la Société :

Dénomination sociale : Abaze
Siège social : 2, rue Biscornet, 75012 Paris
Forme juridique : SASU
Capital social : 2000 €
SIREN : 924961766
Immatriculé au Tribunal de Commerce de Paris
Présent : ABDOUNE Azdine, unique associé

Ordre du Jour :

Nomination d'un nouveau président de la société
Modification du siège social de la société Abaze.
Modification des statuts en conséquence

Délibérations :

- L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'unanimité, constate la cessation des fonctions de Monsieur ABDOUNE Azdine Hachmi, né le 04 juin 1995, président de la société depuis le 26 mars 2024, à compter du 12 décembre 2024.

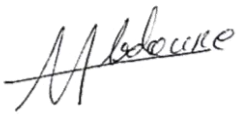
- L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'unanimité, décide de nommer Monsieur ABDOUNE Mohamed, né le 01/01/1960, domicilié au 70 Rue des carrières - 93800 Epinay-sur-Seine, fils de M. ABDOUNE Mahjoub et Mme. BENT ABDESLEM Fatima, épouse ABDOUNE, en tant que nouveau président de la société. Ce poste de président sera non rémunéré.

- L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'unanimité, atteste le déménagement du siège social de la société Abaze au 61, rue de Lyon – 75012 Paris.

Par conséquent, les statuts de la société seront modifiés pour refléter ces changements.

Clôture de l'Assemblée à 10h10

L'assemblée est levée à la fin de la délibération.



Le présent compte rendu est signé par l'unique associé.

Je soussigné ABDOUNE Mohamed, président de la société ABAZE, certifie conforme le présent extrait du procès-verbal de décision du 12 décembre 2024.
Fait à Paris, le 02 juin 2025.

